Humanitaire
Enjeux, pratiques, débats

20 | Automne/hiver 2008
Comment intervenir au Proche et Moyen-Orient ?

Confusion en Irak

Kasra Mofarah

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/humanitaire/326
ISBN : 978-2-918362-38-8
ISSN : 2105-2522

Éditeur
Médecins du Monde

Édition imprimée
Date de publication : 30 novembre 2008
ISSN : 1624-4184

Référence électronique
Kasra Mofarah, « Confusion en Irak », *Humanitaire* [En ligne], 20 | Automne/hiver 2008, mis en ligne le 07 octobre 2009, consulté le 24 octobre 2022. URL : http://journals.openedition.org/humanitaire/326

Ce document a été généré automatiquement le 24 octobre 2022.

Tous droits réservés

Confusion en Irak

Kasra Mofarah

1 **Irak. En été, les températures atteignent plus de 50 degrés à l'ombre sur la majeure partie du territoire. C'est dire si l'eau est vitale dans ce pays assis sur la seconde réserve de pétrole au monde et où les habitants peuvent passer jusqu'à sept heures dans les files d'attente pour obtenir 30 litres maximum par personne et par semaine d'une essence de qualité très médiocre.**

2 **A ce jour, aucune source neutre et indépendante ne peut fournir une estimation fiable de la population du pays : entre 15 et 25 millions d'habitants, dit-on..., sans parler des réfugiés. En effet, ni les instituts indépendants de recensement, qu'ils soient irakiens ou internationaux, ni les organisations internationales comme les Nations unies n'ont accès aux populations. Les ONG, quant à elles, n'ont qu'un accès très limité et rarement à l'échelle nationale. Quant aux statistiques et informations, si elles étaient tronquées par l'ancien régime, elles sont aujourd'hui manipulées par le pouvoir en place et la coalition internationale pour servir les causes de différents agendas politiques. Les taux de mortalité ou de natalité varient ainsi selon les sources. Autant de données qui ont ajouté à la confusion, à la méconnaissance des conditions de vie des populations irakiennes et à la difficulté de mener une action humanitaire efficace.**

Bourbier politique

3 Le gouvernement irakien est totalement absorbé par les luttes de pouvoir intérieures entre groupes politiques, communautaires, ethniques et religieux. Il est ensuite confronté à l'émergence de chefs de guerre locaux, produit d'une décentralisation anarchique et chaotique. Il a perdu toute souveraineté du fait des ingérences de la coalition internationale en Irak et des puissances régionales. Enfin, les responsables politiques ont échoué à apporter une réponse adéquate aux besoins de la population en termes de services publics, ce qui a grandement contribué à affecter leurs légitimités.

4 La déliquescence des infrastructures et du système de santé dans le pays démontre en effet l'incapacité des pouvoirs publics à répondre à l'ampleur de la crise touchant les

services essentiels et vitaux tels les services de santé, ceux de la distribution d'eau et de rations alimentaires ou encore d'électricité.

Anarchie juridique

5 La nouvelle Constitution irakienne est entrée en vigueur en 2005. Depuis, ce texte est sujet à discussions en vue d'une modification et d'une révision. De plus, il existe actuellement une confusion totale entre les lois de l'ancien régime, les décrets de l'Autorité provisoire de la Coalition en Irak (CPA) d'avril 2003 à janvier 2005, les nouvelles lois votées par le Parlement élu en 2004 – pour lesquelles les pouvoirs judiciaire et exécutif n'ont pas de moyen de mise en œuvre – et enfin, la Sharia à laquelle fait référence la Constitution. De fait, cette dernière représente la loi appliquée par certains leaders ou chef de guerre locaux.

6 Cette absence de cadre légal et de moyens nécessaires à l'application de la loi, a plongé le pays dans le vide juridique. Ce néant affecte bien entendu la constitution et le renforcement d'une société civile locale.

7 A titre d'exemple, il n'existait aucun cadre légal pour les ONG nationales avant 2003, contrairement aux syndicats et fondations. Un décret très restrictif pour l'établissement et l'enregistrement des ONG a été promulgué en 2004 par le CPA. Les ONG internationales et les organisations nationales naissantes se sont battues contre ce texte qui mettait en péril des principes fondamentaux tel que l'indépendance et la neutralité des ONG. Depuis, de nombreux projets de lois du gouvernement ou des autorités régionales du Kurdistan irakien, de la société civile ou de la communauté internationale s'affrontent. Dans le même temps des partis politiques ou religieux, parfois des milices ou des sociétés de sécurité privées se qualifient d'ONG ! Le gouvernement réagit en décidant des mesures très contraignantes en termes de respect des libertés individuelles et associatives, comme le régime précédent, pour contrôler l'activité de cette nébuleuse, mais sans pouvoir les mettre en application, faute de moyens et de volonté.

Troubles internationaux

8 Le « Monde libre » , avec à sa tête les Etats-Unis, est en « Guerre globale contre le Terrorisme » (Global War On Terror – GWOT). Le Proche et le Moyen-Orient sont probablement les principaux champs de bataille de ce conflit dont tous les acteurs et facteurs, avec leurs intérêts divergents, se cristallisent en Irak. La guerre de l'information, l'absence de débat et de transparence dans les décisions politiques et la volonté de différents pouvoirs de contrôler la société civile sont autant d'outils au service de la GWOT.

9 La communauté internationale et les puissances régionales restent très divisées sur le dossier irakien pour des raisons géopolitiques, économiques, militaires, stratégiques et énergétiques bien sûr. Ces divisions ont entraîné la paralysie des organes supranationaux que sont les Nations unies ou l'Union européenne. Il est donc peu probable qu'une solution internationale voie le jour prochainement, même avec une nouvelle administration américaine.

10 Les Nations unies sont perçues négativement par la population irakienne. En quête de plus de sécurité, le déploiement onusien reste infime et la majorité des personnels de l'organisation est basée en Jordanie d'où il est difficile de redorer réellement le blason de l'institution. L'absence des grandes agences onusiennes dotées d'un mandat humanitaire est ressentie et remarquée sur le terrain. En règle générale le poids des Nations unies reste important en tant que moyen de pression pour orienter certaines politiques, mais leur présence timide et réduite en Irak limite leur capacité à promouvoir les droits fondamentaux des Irakiens et l'accès des populations aux services et biens vitaux.

Marais humanitaire

11 La crise humanitaire irakienne cache une crise encore plus importante, une des plus aiguës en termes de respect et de protection des droits humains les plus élémentaires, à commencer par le droit à la vie et à la sécurité. En effet, dans ce pays – hormis au Kurdistan irakien – un être humain est une cible par le seul fait qu'il est vivant, surtout depuis les conflits intercommunautaires qui ont explosé en 2006. Dans ce cas, il devient très difficile pour les ONG de militer pour le respect du droit en l'absence de cadre légal et d'appui multilatéral gouvernemental.

12 Le déplacement des populations irakiennes dans le pays et à l'étranger a fait exploser les systèmes de solidarité auxquels les individus pouvaient se raccrocher. Encore une fois, les ONG sont quasi seules sur le terrain à apporter une aide répondant à leurs besoins, mais elles ne peuvent agir sur les politiques de nettoyage communautaire ou sur les plans nationaux de repeuplement ou d'implantation de déplacés.

13 D'autres acteurs distribuent de l'aide aux populations mais elle répond bien plus souvent à un agenda spécifique qu'à un besoin réel. En amont de l'assistance, les militaires de la coalition, les responsables politiques irakiens ainsi que des grandes puissances mondiales et régionales, les leaders religieux et les grands groupes industriels tiennent tous un discours humanitaire.

14 Cette confusion des genres fait que les populations irakiennes ont une perception assez négative des ONG et une confiance limitée en elles. Et l'arrivée à Bagdad de plus de trois cents ONG juste après les troupes de la coalition n'a fait que confirmer le discours officiel du régime précédent selon lequel les ONG ne seraient que des espions de l'Occident…

15 Dans un contexte si volatil, il devient très difficile pour une ONG occidentale d'évoluer et de fonder sa sécurité sur l'acceptation des populations locales et des bénéficiaires. En effet ces dernières ne sont pas en mesure de se sécuriser elles-mêmes et sont souvent déçues par des conditions de vie se détériorant dramatiquement, une aide trop lente, insuffisante ou inadéquate, et surtout loin de leurs attentes : même dans un abri provisoire, la population irakienne attend des salles de bains plutôt que des latrines ! Cet état de méconnaissance et d'incompréhension entre humanitaires et bénéficiaires ne pourrait s'améliorer que si les ONG travaillaient davantage avec les communautés. Or avec les stratégies de gestion des programmes à distance et de « profil bas » – par ailleurs compréhensibles pour des raisons de sécurité –, un tel travail reste impossible à faire.

La société civile irakienne

16 Dans ce paysage assez négatif, il est quand même un secteur où les avancées s'avèrent remarquables : celui de la société civile locale qui, depuis 2003, a connu un véritable essor. Même si les syndicats sont de facto affaiblis par l'absence d'emplois et des travailleurs, les partis politiques, groupes religieux, associations et fondations se sont multipliés. Les médias ont également connu de grands changements. Cette effervescence de la société civile irakienne est considérée comme salutaire par les spécialistes de la géopolitique régionale. En effet, l'avenir des Irakiens dépend en grande partie de cette société civile qui sera la seule à même de démocratiser et reconstruire l'Irak. Mais à l'heure actuelle, cet effort se fait aux dépens de leurs vies.

17 L'essor des ONG irakiennes est impressionnant. Le bureau de soutien aux ONG rapportait le chiffre de 10 000 ONG enregistrées ou en attente d'enregistrement en 2006. Et s'il serait de 6 000 en 2008, c'est davantage le signe que le temps favorise un certain « filtrage » naturel aboutissant à la disparition de certaines structures pour des raisons diverses (financières, sécuritaires, opportunisme, malversation, etc.). Si l'on soustrait à ce chiffre une centaine d'ONG internationales, on obtient le nombre d'ONG irakiennes enregistrées ou cherchant à le faire.

18 Quelques centaines d'entre elles ont démontré leur implication pour soutenir les plus vulnérables de leurs compatriotes. Elles ont également prouvé leur professionnalisme et leur respect des principes fondateurs humanitaires. Certaines ont été fondées par des staffs des ONG internationales. Quelques-unes ont réussi à mettre en place des partenariats avec les réseaux internationaux (Nations unies, ONG, instituts de recherches, etc.) et cherchent à diversifier et étoffer ces partenariats en vue d'acquérir un savoir-faire en termes de qualité, de développer leur code de conduite, et afin de multiplier leur accès aux financements internationaux.

19 De nombreuses sessions de formation pour les ONG locales ont eu lieu en Irak et dans les pays voisins. Cependant, la majeure partie est orientée vers la mise en œuvre du programme et sa gestion, très peu couvrant des thèmes concernant la gouvernance démocratique, le code de conduite, les principes humanitaires ou la transparence...

20 A ce jour, les ONG irakiennes sont les structures qui bénéficient du meilleur accès aux populations vulnérables et aux communautés enclavées, quand les ONG internationales – qui souffrent d'un accès réduit – appuient les communautés pacifiées ou « homogénéisées » au travers de leurs partenaires locaux. Mais il serait souhaitable qu'un tel partenariat s'inscrive dans une dynamique de soutien, de transfert des principes et des savoir-faire plutôt qu'en termes de contrôle et supervision d'un sous-contractant. Il y a là un investissement humain et en temps qui ne peut que servir la libéralisation et l'ouverture de la société irakienne, tout en sauvant des vies au quotidien.

RÉSUMÉS

Irak. En été, les températures atteignent plus de 50 degrés à l'ombre sur la majeure partie du territoire. C'est dire si l'eau est vitale dans ce pays assis sur la seconde réserve de pétrole au monde et où les habitants peuvent passer jusqu'à sept heures dans les files d'attente pour obtenir 30 litres maximum par personne et par semaine d'une essence de qualité très médiocre.
A ce jour, aucune source neutre et indépendante ne peut fournir une estimation fiable de la population du pays : entre 15 et 25 millions d'habitants, dit-on..., sans parler des réfugiés. En effet, ni les instituts indépendants de recensement, qu'ils soient irakiens ou internationaux, ni les organisations internationales comme les Nations unies n'ont accès aux populations. Les ONG, quant à elles, n'ont qu'un accès très limité et rarement à l'échelle nationale. Quant aux statistiques et informations, si elles étaient tronquées par l'ancien régime, elles sont aujourd'hui manipulées par le pouvoir en place et la coalition internationale pour servir les causes de différents agendas politiques. Les taux de mortalité ou de natalité varient ainsi selon les sources. Autant de données qui ont ajouté à la confusion, à la méconnaissance des conditions de vie des populations irakiennes et à la difficulté de mener une action humanitaire efficace.

INDEX

Mots-clés : Conflit, Crise humanitaire, Démographie, Droit de l'Homme, Législation, Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation Non Gouvernementale (ONG), Population déplacée, Sécurité, Société civile
Index géographique : Irak

AUTEUR

KASRA MOFARAH

Issu de formations en droit international, science politique et relations internationales, Kasra Mofarah s'est spécialisé dans les contextes difficiles en quinze années d'expérience en assistance humanitaire, et ce, en travaillant avec les ONG ou les Nations unies, sur le terrain, au siège ou en tant que consultant. Depuis 2003, il a travaillé en Irak pour Aide Médicale Internationale (AMI), Action Contre la Faim (ACF), et enfin comme directeur de la Plateforme des ONG en Irak (NCCI - NGO Coordination Committee in Iraq).